

Espaces naturels et tourisme, l'enjeu d'une (ré)conciliation

Après deux mois de confinement et une parenthèse bienvenue pour l'environnement, l'Office français de la biodiversité a lancé, dans le golfe de Saint-Florent, sa campagne de préservation. Objectif : rappeler le rôle de chacun dans la protection des écosystèmes

L'herbier de posidonies, ça vous parle ?

En voyant son voilier encerclé soudainement par deux semi-rigides noirs et une vedette de la SNSM, aux abords de l'estuaire de Fiame Santu, ce plaisancier a sans doute cru à une opération commando. Pas de quoi s'inquiéter pourtant : ce samedi matin, les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) ne sont pas là pour verbaliser. Avec les équipes du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate et les sauveteurs en mer de la SNSM, c'est une mission bien précise que la « police de la nature » est venue conduire. Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité.

Après deux mois de confinement et une parenthèse enchantée pour l'environnement, les premiers touristes s'apprêtent à profiter de leurs vacances au sein des nombreux espaces naturels de Corse. Pas question pour l'OFB de gâcher ces retrouvailles avec la nature. Né en janvier dernier du rapprochement entre l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), ce tout nouvel organisme a du pain sur la planche.

Tout l'été, l'OFB va mener une grande campagne de sensibilisation auprès du public sur la protection des écosystèmes aux quatre coins de la France. En Corse, le lieu de démarrage de l'opération auprès des plaisanciers n'a pas été choisi au hasard. Au cœur du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, le golfe de Saint-Florent est l'un des fleurons de la biodiversité insulaire.

Son port de plaisance, le plus grand de l'île, a engagé de longue date une démarche écologique couronnée depuis cinq ans par l'obtention du label « Pavillon bleu » (lire par ailleurs). Surtout, le parc naturel marin, véritable « poumon bleu » à l'échelle de la Corse, regroupe à lui seul près de 13 % des herbiers de posidonie de Méditerranée française.

Herbiers de posidonies, l'ineffable effritement

« Le confinement a redonné une vraie envie de redécouvrir la nature, constate Eric Hansen, directeur régional de l'OFB. Nous sommes là pour dire à la population qu'il faut s'en rapprocher, mais aussi pour lui rappeler sa fragilité et expliquer que chacun d'entre nous a un rôle essentiel dans la préservation de nos écosystèmes et du milieu marin. »

Au centre de cette mission de sensibilisation : les herbiers de posidonies, mis à rude épreuve par les activités touristiques et trop souvent victimes des ancrages des plus grosses unités. Le littoral corse en totalise environ 53 000 hectares avec une nette tendance à l'effritement.



Avec les équipes du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate et les sauveteurs en mer de la SNSM, c'est une mission bien précise que la « police de la nature » est venue conduire : sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité.

ANGÈLE CHAVAZAS

Cette espèce endémique constitue pourtant un habitat pour diverses espèces tout en remplissant des fonctions écologiques essentielles. Révélateur de la biodiversité, fixateur de carbone, espace de lutte contre l'érosion, garde-manger de la faune... la plante, protégée par décret ministériel depuis 1988, est aussi, et surtout, l'indicateur le plus fiable de la qualité du milieu.

À l'heure où l'activité humaine et le dérèglement climatique contribuent de manière inquié-

tante à la dégradation de ces herbiers méditerranéens, l'OFB et le parc marin entendent porter à la connaissance des touristes leur importance capitale dans la sauvegarde de la biodiversité marine.

« Les posidonies sont une plante clé dans l'écosystème méditerranéen qui fait l'objet d'une surveillance particulière, insiste Mady Cancemi, directrice du parc marin. L'impact de la plaisance sur ces herbiers est considérable, c'est pourquoi nous travaillons à différentes actions de prévention,



Les agents de l'Office et du parc marin sont allés à la rencontre des plaisanciers.

ANGÈLE CHAVAZAS

comme la mise en place d'un mouillage organisé sur l'ensemble de notre territoire. »

« Ne scions pas la branche... »

Sur terre et sur mer, les 26 agents de l'OFB, qui œuvrent à travers la Corse pour traquer les atteintes à l'environnement, ont fort à faire. Le littoral est loin d'être la seule zone soumise à une forte pression des activités hu-

maines susceptible de dégrader ces milieux. Depuis le déconfinement, les forêts sont aussi prises d'assaut par les promeneurs, tout comme les cours d'eau. L'an dernier, quelque 300 infractions ont ainsi été relevées à travers la Corse par la « police de la nature ». Il faut dire aussi que les enjeux sont multiples et dépassent le seul impact de la main de l'homme : réchauffement climatique, érosion du littoral, incendies... « La population prend de plus en plus conscience de la fragilité de ce milieu, estime Camille Albertini, chef de service départemental pour l'OFB en Haute-Corse. Parfois, des gestes simples peuvent se révéler primordiaux pour aider la biodiversité à ne pas se dégrader. »

Entre espaces naturels et tourisme, l'enjeu d'une (ré)conciliation était hier sur toutes les lèvres, et sans doute pour quelques années encore. À l'heure de rentrer au port après une journée bien chargée en sensibilisations, un agent du parc a cette phrase empreinte de cynisme et pourtant si criante de vérité : « Il est peut-être encore temps d'agir pour préserver nos côtes en s'infligeant des contraintes. Ceux qui viennent ici le font avant tout pour la beauté de nos paysages sauvages. Ne scions pas la branche sur laquelle nous sommes assis... »

JULIAN MATTEI

Saint-Florent, un port toujours à la pointe en matière écologique

Mini-déchetterie, barrage antipollution, poubelles immergées pour aspirer les déchets à la surface de l'eau... Depuis 2013, le port de plaisance de Saint-Florent s'efforce de faire de sa structure un modèle en matière d'écologie. La cité balnéaire du Nebbiu entend rester en pointe dans ce domaine.

Dans le sillage de l'opération sensibilisation de l'OFB, la capitainerie a levé le voile sur un projet d'envergure dans les tuyaux : l'installation d'une zone de mouillage organisée dans le golfe de Saint-Florent et de coffres d'amarrage pour de grosses unités.

« Ce nouveau système est à l'étude et doit être opérationnel au plus tard en 2022, indique le maire, Claudy Olmeta. C'est un projet qui s'inscrit dans une logique de gestion raisonnée de notre littoral. Il permettra d'optimiser les

retombées économiques de la plaisance, en accueillant de nouvelles unités tout en minimisant l'impact environnemental. » Cette zone de mouillage, d'une centaine de places, sera munie d'un équipement léger et mise en place dans le cadre d'un partenariat avec le parc marin et l'office de l'environnement. Un projet qui repose aussi sur une démarche d'écoconception. « L'idée est de proposer une série de services autour de cette zone, comme la récupération des eaux usées, explique David Domini, directeur du port. D'autres actions viendront s'y greffer, notamment l'installation de nurseries pour reconstituer la faune aquatique et permettre un suivi scientifique des espèces du golfe. » Histoire de garder le cap sur l'environnement.

J. M.



La campagne de sensibilisation au milieu marin de l'Office français de la biodiversité a débuté hier dans le golfe de Saint-Florent.

ANGÈLE CHAVAZAS